

15 LES DEUX ÎLOTS DE LAUZE DU MASSIF CENTRAL

Les couvertures de montagne donnent la préférence à ces matériaux naturels que sont le bois, du fait de la présence de forêts abondantes, et la pierre, en raison de la prodigalité des sols en minéraux. Les différents matériaux pierreux de couverture s'adaptent à la géologie ambiante, c'est ainsi qu'on utilise les laves - pierre de Volvic ou phonolithe - dans les secteurs des volcans du Cantal et de Haute-Loire, alors que le schiste prédomine pour le reste: schiste grossier plus ancien dans le Cantal, schiste ardoisier d'extraction plus récente dans le Cantal et dans l'Aveyron. Toutefois l'îlot du Massif central ne se circonscrit pas strictement aux contours du massif, les Limagnes ont favorisé la pénétration de la tuile creuse sur presque toute la superficie du Puy-de-Dôme, tandis qu'au sud, la pierre, calcaire cette fois-ci, s'est répandue sur la majeure partie des grands causses, exception faite de celui du Larzac, où se partagent les zones d'influence respectives du calcaire et de la tuile creuse. La frontière est mieux tranchée entre le Rouergue et l'Albigeois par exemple ; il suffit parfois d'y passer d'un village à l'autre pour changer de matériau de couverture, comme aux environs de Villefranche-de-Rouergue.



Le Oulet (Lozère), 1994, une toiture qui s'éveille au chant du coq.

Le mot lauze signifie en langue d'oc : plaque de pierre travaillée par l'homme. Elle était taillée à l'aide d'un petit marteau ardoisier, sorte de pioche à manche de marteau, ou d'une martelline, grand marteau dont on utilisait la pointe pour percer d'un coup sec la lauze dans sa partie haute.

Comptant parmi les plus réputés, le schiste de Lozère est un schiste argileux mat, morphique dont la couleur va du rouille au bleu avec une dominante grise, agrémenté de reflets de paillettes de mica, de reflets de quartz, de fer, de feldspath, et même de chlorite. Ces pierres font preuve d'une grande longévité et opposent une bonne résistance au gel. C'était souvent les gardiens de troupeaux qui exploitaient de petites carrières à heures perdues, pour leur propre consommation ou les besoins d'un marché local. De ces nombreux lieux d'extraction, il ne reste plus guère que la carrière de Lachamp, dont les couches proches de la surface produisent des lauzes tendres, et les couches profondes offrent des lauzes plus dures dont les coloris varient du gris acier au gris mordoré.



Le Bouchet (Lozère), 1979. l'égout est constitué de lauzes plates. Les lauzes sont ensuite clouées, de bas en haut, en grandeur décroissante.

Dans les Cévennes étaient extraites des lauzes épaisses, de dures à tendres, de couleur claire à brun brillant, et des ardoises fines, de 8 mm à 1 cm d'épaisseur, noires à gris soyeux prenant par la suite des teintes mordorées et irisées. Si le département a profité de l'apport d'une nouvelle génération de poseurs de lauzes après mai 1968, les produits exploités aujourd'hui ne répondent plus à la variété des tons locaux.

En Ardèche, le mont Gerbier-de-Jonc servit de carrière de phonolite avant de devenir un site de rendez-vous touristiques ; non loin, en Haute-Loire, la dernière carrière exploitée fut celle du Lac bleu, près du Mégal, et il serait aujourd'hui question de la rouvrir. On trouvait également de belles carrières à Chaudeyrole et au Signon.



L'Espinas (Ardèche), 1994, belle noue sur toit de micaschiste.

Dans le Cantal, les lauzes de schiste provenaient de feuillets granitiques ou schisteux, souvent extraits de la profondeur des carrières. Elles étaient façonnées avant leur mise en œuvre en forme d'écaille allongée, puis chevillées sur un voligeage de fortes planches (douelles). Livrées en tout venant par le carrier, lourdes à manier, ces plaques étaient d'abord triées, les plus grandes étant réservées aux parties basses, les plus petites au sommet du toit où les infiltrations d'eau moins importantes autorisent des joints plus nombreux. Universel à toutes les couvertures de pierre, le procédé abaisse sensiblement le centre de gravité de la toiture et évite aux maçonneries de faire ventre.

Situation générale:

Ilot du Mont Mézenc: ses frontières passent par le Puy, Yssingaux, Tence et Saint-Bonnet-le-Froid au nord; Saint-Andréol, la Chapelle-sous-Chanéac, Saint-Angrève à l'est, Usclades et Rieutord, le Béage au sud; Moudeyres, à l'ouest.



Le Béage le Pré-aux-Bœufs (Ardèche).

Ilot majeur: il s'ajuste, au nord-est, sur une ligne allant de Chaudeyrac à Grandrieu et au nord, entre Saint-Flour et Massiac. A l'ouest, la tuile creuse maintient sa présence jusqu'à Aurillac, la transition entre pierre et tuile s'effectuant au niveau de Laroquebrou, Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Mamet-la-Salvetat, Maurs, Calvinet. Au sud, la frontière est plus tranchée, tuile plate, creuse et pierre connaissant un certain mélange entre Carmaux, Villefranche-de-Rouergue et Decazeville. La frontière des toitures suit assez fidèlement celle des départements de l'Aveyron et du Tarn, de Carmaux à Valence-d'Albigeois, puis elle descend entre Brousse-le-Château et Saint-Sernin-sur-Rance et remonte à l'ouest de Saint-Affrique jusque entre Saint-Beauzely et Saint-Rome-du-Tarn.

Le Larzac et le Causse Noir se sont largement ouverts à la tuile creuse à la fin du siècle dernier. A l'est, la pierre fait son apparition un peu avant le Pont-de-Monvert. Si l'on trouve toutefois de la tuile creuse entre Genolhac et le Pont-de-Monvert, la pierre reste bien présente sur les hauteurs immédiates. Au nord-est, son apparition se produit à mi-versant des Cévennes ardéchoises, à la hauteur des Vans, de Bardejan à Aujac ou de Paysac à Saint-Jean-de-Pourcharesse.



Bourlatier (Ardèche), 2003.

ÎLOT MINEUR DU MEYGAL-MEZENC

Carte 76 (1979)

Pli 7 (Haute-Loire)

D 433, D 35, transition nette au niveau de Rosières, début de la tuile mécanique à Saint-Hostien.
D 103, transition au niveau de Malataverne.
D 28, passage de la pierre à la tuile creuse au niveau de Saint-Julien-du-Pinet.
D 15, transition vers Paravent, entre Saint-Julien-Chapteuil et Noustalet.

Pli 8 (Haute-Loire)

N 105, traces de pierre à partir de la Chapelette.
N 42, apparition de la pierre à partir de Courenc, Beaux.
N 88, apparition de la pierre au sud au niveau d'Yssingeaux.
D 43, apparition de la pierre au sud de Grazac, au contact de la D 105.
D 47, apparition de la pierre à partir de Charbonnière.
D 500, apparition massive de la pierre, à 4 km au nord de Tence.

Pli 9 (Haute-Loire)

D 9, transition entre Saint-Bonnet-le-Froid et Saint-André-en-Vivarais.

Pli 17 (Haute-Loire)

D 71, apparition rapide de la pierre entre Laubarnès et Cheylard-l'Evêque.
D 36, transition au niveau de Laussonne.
D 38, entre Vachères, Mézeyrac et Issarlès.



Bélistard (Haute-Loire), 1985.

Pli 18 (Ardèche)

D 122, apparition rapide des tuiles creuses et mécanique au niveau de Freycenet-la-Cuche, Deux-Rabbes, le Béage.

D 278, transition à la Chapelle-sous-Chanéac.

D 378, transition environ 2 km au NE d'Echamps.

D 237, apparition de la tuile creuse à la Chazotte.

D 215, la tuile creuse commence au niveau de Saint-Martinnet puis au col de Joux.

D 281, transition au niveau de Saint-Andéol.

D 289, l'îlot commence au sud de Sages et Gougoulet; D 215, il le fait au sud de Lachamp-Raphaël.



Pli 19 (Ardèche)

D 120, retour de la pierre, deux kilomètres au sud-ouest de Saint-Agrève.

D 478, D 21, apparition de la pierre au Petit-Mont, route de Saint-Agrève; présence nette de la pierre à Saint-Agrève.



En haut et ci-contre : le Chazeaux (Ardèche), 1987.

ÎLOT MAJEUR

Carte 73 (1974)

Pli 5 (Puy-de-Dôme)

N 108b, N 106, installation définitive de la tuile plate, passé Cusset.

N 493, transition entre Beauvezet et Barnazat.

N 106, début de la tuile creuse à Puy-Guillaume, puis jusqu'à Vichy, indéfini à cause de la tuile mécanique.

Pli 11 (Creuse)

N 696, entre Crocq et Salesses, ardoise au sud et tuile plate au nord.

Pli 12 (Puy-de-Dôme)

D 98, mélange ardoise et tuile plate à partir de Verneugheol.

N 687, ardoise et tuile plate, entre Pontaumur et Sauvagnat.

Plis 11, 12 (Corrèze)

D 45, D 63, situation mitigée entre Ussel et Confolent Port-Dieu, écaille à partir de Confolent Port-Dieu.

Pli 13 (Puy-de-Dôme)

D 61, entre Claveix et Cisternes-la-Forêt.

D 134E, D 134, apparition du schiste écaille ardoisier au niveau du Puy-à-l'âne, Mont-la-Côte, définitive vers le Montet.

N 686, de Saint-Pierre-le-Châtel à la Miouze, débordement de la pierre du Cantal sur le Puy-de-Dôme.

D 32, transition à Ceysnat puis panaché jusqu'à Pontgigaud.

D 141a, transition au col de la Moréno.



*Vins-Haut
(Puy-de-Dôme), 1996.*

Pli 14 (Puy-de-Dôme)

N 89, apparition de la tuile creuse au niveau de Fonfroide.

D 74, transition après les Arnats.

N 496, apparition de la tuile creuse entre Saint-Nectaire et Saillant.

N 678, apparition de la tuile creuse entre le Cheix et Saint-Diéry.

D 26, transition nette entre Renlaingue et Saurier.

D 23, transition nette entre le Peyroux et Tourzel.

D 48, transition nette entre Dauzat-sur-Vodable et Tarnant-les-Eaux.

Plis 13, 14 (Puy-de-Dôme)

D 5, début de la tuile creuse à Montclairant.

D 23, transition nette à Rouillas et Ponteix.



La Vialle (Corrèze), 1997. Maison limousine, de type cantalien.

Carte 75 (1984)

Pli 7 (Dordogne et Corrèze)

D 51, situation mitigée à Louignac.

N 89, situation mitigée au Lardin-Saint-Lazare.

D 704 706, transition à Montignac.

D 39, ardoise au sud-est et tuile plate au nord-ouest, transition de Brignac-la-Plaine jusqu'à Louignac.

Pli 8 (Corrèze et Dordogne)

D 60, transition ardoise, tuile plate, entre Larche, la Dornac, la Cassagne.

Pli 8, 9 (Corrèze)

D 38, sur Meyssac et Marcillac-la-Croze, plus de tuile plate. A partir de Collonges-la-Rouge jusqu'à Brive, plus d'ardoise.

Pli 9 (Corrèze)

N 120, transition entre ardoise écaille et ardoise droite au niveau de Forgès, N 121, au niveau de Beynat.



Jeux (Corrèze), 2004.

Pli 18 (Lot)

D 62, ardoise, apparition de lave au carrefour de la D 60 et de la route de Saint-Geniès, beaux toits à Saint-Geniès.

N 20, tuile plate au sud, ardoise au nord, transition à partir de Payrac et transition définitive à la Chapelle-Auzac.

D 703, le Pigeon, panaché.

Pli 18, 19 (Lot)

Apparition de l'ardoise dans la vallée de la Dordogne, au niveau de Castelnaud.

D 23, apparition de l'ardoise au niveau de le Bougayrou, Meyronne.

D 43, apparition de l'ardoise au niveau de Meyraguet, Castelnaud, Lacave.

Pli 19 (Lot et Corrèze)

D 12, entre Beaulieu, Bassignac, Reygade, mitigé, tuile plate, écaille, ardoise.

Pli 20 (Cantal)

N 120, transition vers le Teulet.

D 653, tuile creuse et quelques pierres à Siran.

Carte 76 (1979)

Pli 4 (Cantal)

D 142, apparition de la tuile creuse vers Haute-Chausse.

D 23, apparition de la tuile creuse au sud-ouest de Ardes.

D 55, apparition nette de la pierre au niveau du Cohard.

N 122, apparition de la tuile creuse entre Charmensac et Peyreneyre, transition nette au niveau d'Aurouze.

D 44, entre Aurouze et Pierrefitte.

N 9, passage de la pierre au sud à la tuile creuse au nord, Saint-Mary-au-Plain.

D 21, transition au niveau du Bru.

D 926, retour de la tuile creuse vers Saint-Flour puis tout de suite, retour de la pierre.

Plis 4, 5 (Cantal)

D 13, D 21, panachage pierre, tuile creuse et tuile mécanique jusque Massiac.

D 990, apparition de la pierre à partir de Sistrière.

Pli 5 (Cantal)

D 175, apparition de la phonolithe à la Fage.

D 23, panachage tuile pierre jusqu'à Celoux.



Bagnac (Cantal), 1985.

Pli 11 (Cantal)

N 120, apparition de la tuile creuse vers Montvert, Pont-d'Orgon.

D 333, apparition de la tuile creuse vers Roumégoux, la Ségalassière, Lescamp.

N 122, situation mitigée, tuile creuse à Sansac, apparition de la tuile creuse vers Saint-Mamet-la-Salvetat, forte pente et pierre à Saint-Mamet.

D 19, apparition de la pierre un peu avant, la Barresie à Calvinet.

D 663, apparition de la tuile creuse vers Saint-Julien-de-Piganiol.

D 25, transition à partir de Saint-Santin, nette à Cassaniouze.

Plis 11, 12 (Cantal et Aveyron)

Passage de la tuile creuse au SO et de la pierre au NE, Lot et Cantal, D 663, Saint-Julien-de-Piganiol, D 51, Boisset, N 122, Saint-Mamet, la Salvetat, D 333, D 32, Roumegoux, la Ségalassière, Saint-Etienne-Cantalès, D 18, D 253, D 922, Ytrac Espinat Naucelles Jussac.

D 52, diffusion sporadique de la tuile creuse entre Cassiès et Aurillac. Plus de tuile creuse autour d'Arpajon-sur-Cère.

N 120, diffusion sporadique de la tuile creuse dès Montvert; situation mitigée entre Aurillac et Saint-Paul-des-Landes, ensuite, tuile creuse, puis, réapparition nette de la pierre à Montvert.

D 990 diffusion sporadique de la tuile creuse d'Aurillac au Montat, disparition au-delà.

D 59, D 64, présence de la tuile creuse à Breisse.

D 160, présence de la tuile creuse vers Freix-Anglards.

D 922, D 46, encore de la tuile creuse à Jussac.

N 122, D 58, D 45, traces de tuile creuse à Saint-Mamet-la-Salvetat, Roannes-Saint-Mary, Prantignac.



Les Bassets (Aveyron), 2010.

Pli 12 (Cantal)

D 920, retour partiel de la tuile creuse à Sénilhès, présence encore importante de la tuile creuse autour d'Aurillac.

Pli 15 (Lozère et Haute-Loire)

D 4, D 898, apparition de la pierre à Dièges, Paulhac-en-Margeride, panachée avec les tuiles creuses et mécanique jusqu'à Saint-Flour.

D 48, apparition de la tuile creuse après Bugeac, situation mitigée jusqu'au Malzieu, apparition nette de la pierre à Mazeyrac.

D 587, transition entre Chanaleilles et le Villeret.

Pli 16 (Lozère) Pierre à l'ouest, tuile creuse à l'est.

D 59, transition entre Boirelac, Ancette.

D 5, transition à Grandrieu.

D 226, transition entre Sainte-Colombe-de-Montauroux, le Cellier, Pierrefiche.

D 60, D 34, transition entre Pierrefiche-et-Chastanier.

D 988, transition à Pierrefiche.

N 88 transition à Chaudeyrac.

Pli 17 (Lozère et Ardèche)

D 906, transition légèrement au nord de la Bastide-Puylaurent.

Plis 17, 18 (Haute-Loire)

D 500, transition entre le Crouzet et Freycinet-la-Tour.

Pli 18 (Ardèche)

D 26, D 101, apparition de la tuile creuse à Chambons-Haut.



Deux-Rabbes (Haute-Loire), 1994.

Carte 79 (1985)

Pli 8 (Lot)

D 704, un peu d'ardoise à Frayssinet, Saint-Cirq-Souillaguet-et-Gourdon.

Pli 10 (Lot)

Dans le Ségala, situation mitigée ardoise, tuile creuse et tuile plate.

Pli 19 (Tarn-et-Garonne)

D 52, D 33, D 84, Varaire à Lacau, panachage de tuiles plate, creuse et pierre calcaire et schisteuse, avec une prédominance de la tuile plate entre Lacau et Parisot.

D 171, D 19, éléments de transition vers Bach, Varaire.

D 22, apparition de la tuile plate vers Jamblusse.

Pli 20 (Aveyron et Tarn)

Transition assez imprécise de Villefranche-de-Rouergue à Laguépie. Apparition de la pierre vers la Calvarié à 2 km au sud de Laguépie, présence mitigée de la tuile creuse le long de l'axe Saint-André-de-Najac, Sanvensa, retour de la tuile creuse à Villefranche-de-Rouergue.

D 149, D 47, situation mitigée à Monteils, Floirac, pierre et tuile mécanique, tuile creuse.

D 47, transition entre la Salvetat et Mazérolles, pierre de tuile creuse. Au nord de Villefranche de Rouergue, surtout de la tuile plate.



Conques (Aveyron), 1998.

Carte 80 (1974)

Pli 1 (Aveyron)

Passage de la pierre au Nord à la tuile creuse au sud.
D 221/ D 663, Decazeville.

Pli 5 (Lozère)

N 586, apparition du schiste à partir du château de la Caze.

Pli 6 (Lozère)

N 107, schiste à partir du Buisson et à l'est du causse Méjean.

Pli 7 (Lozère, Ardèche)

D 4, surtout de la tuile mécanique, arrêt de la pierre à Saint-Laurent-les-Bains.

D 6, passage de la pierre à la tuile creuse au niveau de Chasseradès, Masméjean et surtout, la Bastide-Puylaurent.

D 51, transition entre Brésis et Bordezac.

D 134, tuile creuse, quelques pierre à Sénéchas, de même aux Brugèdes, aux Fontanilles.

Entre Vialas et Saint-Germain-de-Calberte, forte présence de la pierre et de la tuile mécanique. Pas de tuile creuse.

N 584, apparition nette de la tuile creuse entre Saint-Germain-de-Calberte et Saint-Etienne-Vallée-Française.



La Borie (Lozère), 1977.

Pli 7, 8 (Lozère, Ardèche, Gard)

D 220, transition entre Sablières, Saint-Mélany, les Pauzes.

D 51, transition tuile pierre entre Brésis et Bordezac.

D 906, uniquement de la tuile creuse.

N 598, apparition de la pierre aux Bastides.

Pli 8 (Ardèche)

D 4, transition à Planzolles.

D 207, transition de Biès Faugères à Payzac/Barsac, apparition de la tuile creuse à Saint-Jean-Pourcharesse, affirmation à Biès.

D 10, transition entre Seyra et Marvignes, la pierre commence au pied des Cévennes à partir des Selvettes, elle s'affirme définitivement entre Seyras et Peyre.

D 51, transition entre Brésis et Bordezac.

Pli 11 (Tarn) Passage tuile au sud, pierre au nord.

N 605, Port-de-la-Besse jusqu'à Almayrac.

D 58, transition nette au Pont-de-Cirou.

D 17, D 18, D 78, D 131, de Pampelonne aux Farguettes et Sainte-Gemme.

N 88, tuile à Tanus mais pierre présente jusqu'à Almayrac.

D 71 D 3, rupture à Saint-Jean-de-Marcel, mais encore, quelques toits de pierre vers Puech, Sarclars.

D 69, les Ligots, transition nette, la Cavalerie.

D 63, D 74, à partir de Falguières jusqu'à Valence-d'Albigeois.

N 603, env Andouque jusqu'aux environs de Saint-Jean-Delnous.

D 10, apparition de la tuile à Tréban.



Saint-Martin Laguépie (Tarn), 1985.

Pli 12 (Tarn-et-Aveyron)

D 53, transition nette un peu avant Génestous, transition nette à Valence-d'Albigeois.

N 603, transition à partir de Freyssinet.

D 63, vers Castelgaric, transition nette vers Falguières.

D 33, apparition de la tuile creuse de Plaisance à Pousthomy.

Plis 12, 13 (Tarn et Aveyron)

D 159, D 90, entre Coupiac et la Trivalle.

D 602 n, de Brousse-le-Château jusqu'à Rebourguil.

Pli 13 (Aveyron)

D 25, entre Broquiès et 2 à 4 km après Saint-Izaire.

D 510, apparition assez brusque de la pierre à 2 ou 3 km au SE d'Ayssènes, près de Notre-Dame-du-Désert.

D 593, se produit assez rapidement à Saint-Rome-de-Tarn et frontière assez franche à Monjaux.

D 602 n, transition entre Faveyrolles et 2 km au NO de Rebourguil.

D 90, transition entre Saint-Juéry et la Trivalle.

Pli 14 (Aveyron)

Larzac, mitigé, pierres sur la Blaquièrre, les Liquisses, tuiles au Viala-du-Pas-de-Jaux, l'Hospitalet, la Blaquèrre.

D 30, apparition totale de la pierre à Aznière.

N 9, la Cavalerie, jusqu'aux env. de Millau, D 187 Raulhe jusqu'au Rozier-Peyreleau, mitigée aux abords du chaos de Montpellier-le-Vieux.

D 168, entre Aguessac et Saint-Germain, prédominance de la tuile mais encore de la pierre.



Les Bassets (Aveyron), 2010.

Pli 15 (Aveyron, Gard)

Causse Noir, Vessac, pierre en domination avec quelques traces de tuile creuse.

Pli 16 (Gard)

D 986, transition nette avec la tuile creuse, à l'Espérou.

D 907, apparition du schiste à Pomaret, quelques kilomètres avant Saint-André-de-Valborgne.

D 420, premières traces de toits en pierre à Saint-Martial.

Pli 17 (Gard, Lozère)

D 260, transition au col de Saint-Pierre.



Cayrac (Aveyron), 2012.



Cayrac (Aveyron), 2012, le four à pain, une construction très minérale.



Les recettes de la lauze

La pose

Bien que la lauze de schiste s'accorde mieux aux toits à forte pente, elle couvre en vérité des versants allant de 30 à 80°, fourchette assez large qui introduit une certaine variété de savoir-faire locaux. Il est pourtant une logique universelle à la pose de ces pierres, comportant les principes suivants : lauzes posées presque à plat sur le faîte du mur gouttereau; dimensions de lauzes décroissantes du gouttereau jusqu'au faîtage ; recouvrement aux deux tiers ; ligne régulière de pureau. Les procédés modernes admettent l'application d'un lit de ciment pour rétablir le niveau entre tête de lauze et volige et la mise en place de feutre bitumé, bien étalé, sans pliure. Le poids moyen d'un toit de schiste varie entre 120 et 150 kg au m².

La *phonolite du Cantal* se met en place sur des charpentes à couples de chevrons formant ferme, espacés de 70 à 80 cm. La pose des lauzes s'effectuait autrefois à la cheville de châtaignier, elle l'est aujourd'hui, au clou. Il existe des lauzes à trou unique en forme de poire et des lauzes à encoches latérales, en forme d'écusson. La lauze de micaschiste adopte les caractères précédents mais son format plus réduit lui permet de suivre les mouvements de la toiture, autorisant les levées: coyaux, lucarnes, outeaux.



Alberoches (Cantal), 1996, toiture de schiste en écailles serrées.

En *Lozère*, le principe de pose est apparenté à celui de l'ardoise ou de la tuile plate, avec un recouvrement au tiers, soit deux tiers de pureau. Rectangles de dimensions courantes de 0,25 x 0,40 cm pour 10 à 12 mm d'épaisseur (les dimensions extrêmes étant de 1,30 x 0,80 cm, avec une épaisseur allant de 0,11 x 0,20 cm), les lauzes se comptent en moyenne au nombre de 30 au m². Elles sont taillées sur trois côtés, le quatrième étant simplement recouvert brut. Les deux grands côtés vont dans le sens de la pente et le bord inférieur est biseauté sur la face visible pour favoriser l'écoulement des eaux. Le clouage est assuré en partie supérieure par le percement d'un trou, placé de façon telle que la pierre n'éclate ni ne relève.

Auparavant, les lauzes auront fait l'objet d'un tri par le couvreur, venu les chercher à la carrière. L'étalonnage s'effectue de 0,20 à 0,60 cm, avec un madrier gradué tous les 2 cm et les lauzes de même longueur sont mises en pile. Celles qui excèdent 60 cm sont réservées aux saillies du toit, et les plus minces servent aux jouées des lucarnes. Comme il se doit, le couvreur débute par les gouttiers, avec des lauzes d'égout faisant de 0,70 x 0,50 cm, puis il ajuste le rang de rive avec un cordeau mis en débord de 15 cm. Il tire ensuite au cordeau traceur (cordex) sur le rang de gouttiers, une ligne située au tiers inférieur des pierres, de manière à ce qu'elle passe en dessous des trous de fixation. La base de chaque lauze du rang supérieure viendra s'y placer.



Les Lauzies (Lozère), 1985.

En Haute-Loire, la mise en œuvre de la lauze s'adapte à l'épaisseur et à la fragilité des matériaux, à la pente du toit, à la pluie et à la neige, aux vents dominants. Dans le pays d'Yssingeaux, par exemple, elle s'effectue sur un mortier d'argile souple, parfois battue au fléau. Sur le mont Mézenc, la plus forte pente de toiture impose au contraire leur clouage par chevilles de bois ou clous d'acier forgés. Devant l'impossibilité de percer la lauze sans la briser, on crée deux encoches latérales dans sa partie supérieure et on cale les plaques de lauze avec de la mousse ou du foin.



Chanteloube (Haute-Loire), 1994.

En Ardèche, la lauze de schiste s'accorde à des pentes moyennes de toit de 37 à 40°, mais elle nécessite des charpentes, normes de fayard ou de hêtre. Les fermes sont seulement espacées de 1,20 à 1,40 m. pour supporter un poids de lauzes d'épaisseur de 2 à 3 cm, peuvent atteindre de 0,60 à 0,70 cm de taille. Nécessairement plus important que sur les toits à forte pente, le recouvrement s'effectue aux deux tiers, avec un pureau d'un tiers. La pose réclame un platelage de hêtre fruste, sur lequel les lauzes sont clouées ou le plus souvent, retenues par des chevilles de bois. Mais dans les Cévennes ardéchoises, les lauzes sont placées sur un platelage de châtaignier, avec un lit d'argile, procédé également courant en Margeride et en Aubrac.



L'Espinas (Ardèche), 1994.

Le faîtage

Le faîtage en rastel est certainement le plus couru et le plus remarquable. Les lauzes s'imbriquent à mi-coupe en assurant la jointivité de chaque rebord. Ainsi nommé parce qu'il évoque la colonne vertébrale du mouton, en ces régions d'élevage « ovin roi », le rastel était autrefois simplement posé à sec, sur les lauzes supérieures de chaque versant. S'il est aujourd'hui maçonné, cela doit rester avec mesure, sous les lauzes et non dans ses angles latéraux et supérieurs. Le procédé est observable dans tous les départements à lauze du Massif-Central, en présence de toits d'assez forte pente, soit le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère, l'Ardèche, où il peut prendre le nom de parpaillou (papillon) lorsqu'il est assez prononcé.

Ventajols (Lozère), 1994, faîtage en rastel.

Le faîtage en bastel, observable en Ardèche, Haute-Loire et Lozère est moins courant. Il consiste en un recouvrement par grosses gouttières de trachyte gris ou de lave rougeâtre, posées à la façon d'énormes tuiles faîtières. Le faîtage en cuberte utilise des dalles inclinées face au vent de pluie, et le faîtage en cabucelles (couvercles) met en œuvre des lauzes posées en tas de charge par empilement successif et scellées au mortier de chaux. En Lozère, ce mode de faîtage à plat entraîne la mise en place de rangées d'éléments de grandes longueurs, calés sur les derniers rangs de la couverture par de petites lauzes ou des joints de mortier.



*Cancoules
(Haute-
Loire),
faîtage en
bastel.*

En Lozère, le faîtage en lignolet consiste dans le débordement des lauzes opposées aux vents dominants.

L'égout

En règle générale, les lauzes utilisées en égout, arêtier, faitage, le sont avec leur plus grande longueur orientée perpendiculairement à la pente.

Dans le Cantal, l'égout porte un coyau si la pente dépasse les 40°.

En Lozère, la tête du mur est couronnée par une ou deux lauzes épaisses, scellées, faisant saillie sur le nu du mur.



Cayrac (Aveyron), 2010, l'égout est porté par des lauzes de plus grande dimension.



Linans (Aveyron), 2010, l'égout est constitué d'une sous rangée de lauzes droites.

La rive

En principe et particulièrement en Rouergue, les lauzes de rive comme celles d'égout, larges et droites, posées perpendiculairement à la pente, dans leur plus grande longueur. Elles se trouvent légèrement saillantes du mur. Les lauzes de croupes ou demi-croupe sont maçonnées par un discret joint de mortier avec les rives de croupes.

Dans le Cantal, ou les lauzes de rive sont portées par un chevron de rive situé en retrait de 10 à 15 cm par rapport au nu du mur, ou elles le sont à nu du mur, recouvertes par une ardoise débordante de 2 à 3 cm et protégée latéralement par un essentage d'ardoises clouées.



Le Oultet (Lozère), 1994, comme l'égout, la rive, en bas à droite, est faite de grandes lauzes droites.



Moudeyres (Haute-Loire), bordure en phonolithe sur toit de chaume.

L'arêtier

Les arêtes sont bordées par les tuiles de rives des versants ou bien les larges lauzes d'arêtier sont scellées au mortier de chaux aérienne et chevillées à la rive.

Sur les pignons au vent, les pans latéraux font saillie avec un joint de glaise ou de mortier.



Le Oultet (Lozère), 1994, deux arêtiers faits de lauzes débordantes.



Fay-sur-Lignon (Haute-Loire), 1994.

La noue

Elle est en arrondi, avec des lauzes taillées en trapèze. La largeur des noues de ce type de toitures permet la création de noues reliant parfaitement les deux versants, sans rupture.



Prades d'Albrac (Aveyron), 2002, remarquable succession de deux noues autour d'un arêtier, avec un faitage en rastel.



Linans (Aveyron), 2010, arêtier débordant et noue coupée d'auvent de grange.